

Déclaration d'accessibilité

La Macif s'engage à rendre son site internet accessible conformément à l'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005.

A cette fin, elle met en œuvre la stratégie décrite dans le [schéma pluriannuel](#) et le [plan d'action](#) suivant.

Cette déclaration d'accessibilité s'applique au site web
<https://www.brandcenter.macif.fr/app/photopro.sk/macif/>

État de conformité

<https://www.brandcenter.macif.fr/app/photopro.sk/macif/> n'est pas en conformité avec le référentiel général d'amélioration de l'accessibilité .

<https://www.brandcenter.macif.fr/app/photopro.sk/macif/> n'est pas encore conforme, l'audit n'ayant pas été réalisé compte tenu de la charge disproportionnée au sein du groupe.

Établissement de cette déclaration d'accessibilité

Cette déclaration a été établie le 22 février 2022.

Retour d'information et contact

Si vous n'arrivez pas à accéder à un contenu ou à un service, vous pouvez contacter le responsable du site internet pour être orienté vers une alternative accessible ou obtenir le contenu sous une autre forme.

[Envoyer un message](#) à la direction de l'Action Mutualiste, Responsabilité Sociale et Environnementale.

Contactez la Macif à l'adresse indiquée dans nos [mentions légales](#)

Voies de recours

Cette procédure est à utiliser dans le cas suivant.

Vous avez signalé au responsable du site internet un défaut d'accessibilité qui vous empêche d'accéder à un contenu ou à un des services du portail et vous n'avez pas obtenu de réponse satisfaisante.

Écrire un message au Défenseur des droits

(<https://formulaire.defenseurdesdroits.fr/>)

Contactez le délégué du Défenseur des droits dans votre région

(<https://www.defenseurdesdroits.fr/saisir/delegues>)

Envoyer un courrier par la poste (gratuit, ne pas mettre de timbre) :

Défenseur des droits

Libre réponse 71120

75342 Paris CEDEX 07

Schéma pluriannuel d'accessibilité

L'article 47 de la loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes rend obligatoire à tout service de communication publique en ligne d'être accessible à tous.

[Consulter le schéma pluriannuel d'accessibilité](#)

Documentation

[Schéma pluriannuel d'accessibilité](#)

PDF 167 Ko